

Mieux vaut tard que jamais, voici notre programme 2016.

Déjà publié dans les agendas des mairies et offices de tourisme, ce programme contient quelques nouveautés. Comme annoncé dans le numéro 43, nous lançons des chantiers. Des après midi destinées à un projet précis. Une fois le jardin, une fois la mare, l'autre fois une haie...

Nos sorties existent toujours, les inventaires, les terrils, les champignons, .... Elles sont toujours gratuites (mais une adhésion nous aiderait) à part la sortie champignons.

Venez nombreuses et nombreux nous rejoindre tout au long de cette année 2016 !

## Programme des sorties et chantiers 2016

Toutes les sorties et chantiers de l'année auront pour lieu de rendez vous ou point de départ le jardin partagé, à coté du 67 route d'Hazebrouck. Sauf quand le lieu de départ est précisé.

**23 janvier : Chantier mare.** 15 heures, selon la météo, nous entretiendrons la mare ou ses abords.

**6 février : assemblée générale.** 15 heures. Un moment important.

**12 mars : Chantier jardin,** 15 heures. Le jardin a besoin d'être structuré, retravaillé, nous créerons des parcelles plus petites, des allées...

**16 avril : Sortie nature.** 15 heures; Une balade de printemps pour observer la nature qui se réveille.

**7 mai : Sortie nature : mares et fossés,** 15 heures. Les premières occasions de l'année de rencontrer toutes sortes de plantes et d'animaux.

**28 mai : Sortie nature : coccinelles.** 15 heures. Covoiturage jusqu'au bord de la Lys. Petites, rondes, pleines de points ou pas, il en existe de toutes les couleurs ou presque.

**4 juin : Chantier : entretien de la mare, chardons,** 15 heures.

**18 juin : Inventaire naturaliste.** 15 heures. Dénombrer le vivant, apprendre à reconnaître les espèces, à différencier, tous niveaux bienvenues, pas besoin d'être savant pour apprendre !

**9 juillet : sortie nature : Les terrils.** 15 heures, covoiturage nécessaire, arrivée prévue vers 16 heures à Loos en gohelle, sur le plus grand terril d'Europe.

**3 septembre : Sortie nature : Papillons de nuit.** 21 heures. Vos yeux n'en reviendront pas, la diversité et la beauté sont aussi nocturne !

**2 octobre : Les champignons.** 15 heures, rendez vous derrière la mairie de Merville. 1 euro par personne, gratuit pour les enfants. Venez explorer le monde étrange des champignons.

**26 novembre : Chantier : Créer une haie.** La pâture d'Obe a besoin d'une haie tout le long du fossé, c'est la saison des plantations.

Notre blog : <http://bio-gardins.over-blog.com/>  
Notre site : <http://bio-gardins.fr/>





NOM prénom : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_  
Pour recevoir nos informations par E-mail

Cotisation: 6€ par an/personne ou 10€/famille

Notre mail : [contact@bio-gardins.fr](mailto:contact@bio-gardins.fr)

## Les pesticides provoquent des maladies...

### Chez leurs utilisateurs aussi !

Le titre naïf de cet article est volontaire. Ce sujet est brûlant et l'actualité dans ce domaine n'a pas fini de l'être. Il ne se passe plus une semaine sans qu'une étude apporte son lot de preuves sur la responsabilité des pesticides et autre engrais chimiques dans nombre de maladies.

Par exemple, la maladie de Parkinson, deuxième maladie neurodégénérative en France après Alzheimer, qui est maintenant reconnue comme maladie professionnelle du régime agricole. En conséquence, l'agriculteur affecté pourra être pris en charge financièrement. Un article récent du journal Le Monde rappelle qu'au total, près de 5.000 pathologies sont reconnues chaque année comme maladies professionnelles chez les agriculteurs, comme la maladie de Lyme causée par les tiques, le tétanos ou encore les hépatites.

#### Diminuer l'utilisation de pesticides

La France est le premier utilisateur de pesticides en Europe. Ces produits chimiques sont utilisés pour protéger les cultures et les récoltes des bio-agresseurs nuisibles, par exemple, des insectes (insecticides), mauvaises herbes (herbicides), moisissures (fongicides). L'Union européenne, et notamment la France, se sont engagées [dans un processus de réduction de l'emploi de pesticides](#) dans l'agriculture. Dès 2008, plusieurs mesures ont déjà été prises, notamment l'interdiction de 30 produits jugés les plus toxiques et l'octroi de crédits d'impôt en faveur de l'agriculture biologique.

Cette agriculture biologique n'utilise pas du tout de pesticides ni d'engrais chimiques. Elle est régie par des normes très précises et contrôlées par des organismes nationaux, indépendants. Notre jardin partagé, par exemple, est contrôlé par Ecocert, l'organisme qui contrôle Lucile, propriétaire du terrain.

Les communes et collectivités locales devront cesser toute utilisation de pesticides (désherbants notamment) pour la fin de l'année 2016. déjà de nombreuses municipalités se sont équipées d'outils mécaniques et agissent pour convertir leurs usages. Un grand nombre de produits vont être interdits dans les années à venir et avant 2025, l'utilisation des pesticides devra avoir diminuée de moitié. Un objectif qui avait été fixé à 2019, mais qui a été revu en raison de chiffres catastrophiques. En effet, les consommations n'ont pas encore une seule fois baissé depuis la première décision en 2008, après le Grenelle de l'environnement.

Le nombre de reportage alarmant et d'études démontrant la nocivité de l'ensemble de ces produits ne suffit pas à faire changer les choses. Et malheureusement, les jardiniers ont leur part de responsabilité dans cette affaire. Les jardiniers amateurs sont de gros consommateurs de produits phytosanitaires. Si l'opinion publique accuse volontiers les agriculteurs de 'pulvériser' sans compter, il faut en effet savoir que depuis de nombreuses années, leurs pratiques sont encadrées et que le prix des produits incite largement à ne pas dépasser les doses prescrites... ce qui n'est pas le cas des jardiniers qui ont souvent la main lourde quand il s'agit de doser les désherbants et les engrais chimiques.

**Un jour, les gens comprendront peut être qu'il faut respecter la vie pour en profiter.**